

New Perspectives on Historical Latin Syntax 1 : Syntax of the Sentence, edited by Philip Baldi, Pierluigi Cuzzolin, Mouton de Gruyter, Berlin-New York, 2009, XXII, 561 p.

Il s'agit du premier volume d'un ouvrage collectif émanant d'un vaste projet de recherche portant sur la Syntaxe historique du latin. Dans un premier chapitre (p. 1-17), intitulé *Prolegomena*, les initiateurs du projet, qui sont en même temps les éditeurs du volume, Philip Baldi et Pierluigi Cuzzolin, nous retracent l'historique de ce projet ambitieux. Après tant de volumes de grammaire historique consacrés à l'évolution des systèmes phonologique et morphologique de la langue latine, il s'agissait de combler une lacune et d'étudier dans une perspective historique aussi la syntaxe du latin. L'approche choisie est fonctionnelle et typologique. En principe, la période traitée s'étend du proto-indo-européen au latin tardif ; pour l'étude de certains phénomènes, il s'est toutefois révélé difficile de remonter au-delà de l'histoire du latin même.

Le chapitre 2, intitulé « Syntax, sociolinguistics, and literary genres » (p. 19-64), a une portée générale. Pierluigi Cuzzolin et Gerd Haverling retracent, d'un point de vue sociolinguistique, l'histoire des textes latins (des inscriptions, appelées « *contemporary* » *documentation*, et des textes littéraires, qui, pour avoir fait l'objet d'une tradition manuscrite, sont appelés « *replica* » *documentation*) du latin archaïque au latin tardif. Ils se réfèrent aux paramètres diatopique, diastratique, diaphasique et diamésique (p. 26) pour distinguer différentes variétés de latin, et ainsi proposer une analyse contrastive des changements linguistiques intervenus lors des 1200 ans d'histoire de la langue latine.

Les chapitres 3 et 4 traitent, d'une façon descriptive, sans se référer à un cadre théorique spécifique, des contacts entre le latin et le grec d'un côté, le latin et les langues sémitiques de l'autre.

Au chapitre 3 (p. 65-193), Gualtiero Calboli fait une distinction entre grécismes complets et grécismes partiels ; le grécisme partiel, plus fréquent en syntaxe latine que le grécisme complet, se définit comme un développement naturel à l'intérieur du latin qui n'est que renforcé par une construction similaire en grec. Une importante section (p. 77-143) est consacrée aux grécismes dans la langue littéraire. Les faits étudiés sont la syntaxe des cas et la syntaxe des propositions indépendantes et dépendantes. Sous la dernière rubrique sont plus particulièrement focalisés l'emploi de *ille* comme quasi-article, différentes constructions infinitives – la genèse de l'article et la disparition de la proposition infinitive en latin étant présentés comme deux phénomènes étroitement liés –, ainsi que les participes. Une autre section, plus condensée (p. 144-161), traite de l'influence du grec sur le latin vulgaire et de certains phénomènes d'interférence entre les deux langues. Suit un passage en revue critique (p. 161-174) des autres grécismes syntaxiques mentionnés dans la *Lateinische Syntax und Stilistik* de J. B. Hofmann & A. Szantyr (1972), auquel s'ajoutent quelques considérations sommaires (p. 175-176) sur la portée stylistique du grécisme

Dans sa conclusion, G. Calboli retient que, jusqu'à la fin de la République, l'influence du grec sur la syntaxe latine concerne essentiellement les cas. Plus tard, à l'époque chrétienne, la structure de la proposition et de la phrase est davantage concernée (voir par ex. le remplacement plus fréquent de l'A.c.I. par une proposition en *quod/quia* + verbe conjugué) ; mais le grec subit à cette époque aussi occasionnellement l'influence du latin, par ex. dans l'expansion de l'emploi du relatif de liaison. Même si la poésie est d'une façon générale plus ouverte aux grécismes que la prose et si des auteurs latins d'origine grecque, comme Ammien Marcellin, attestent à l'époque tardive une forte influence grecque, la langue employée reste indubitablement latine. Le grécisme semble donc rester à toutes les époques un phénomène extérieur à la langue latine qui n'altère à aucun moment profondément la grammaire : l'article, qui est une constante en grec, n'a pas été systématiquement introduit en latin avant le développement des langues romanes et la proposition infinitive continue à apparaître, même en latin tardif, comme plus naturelle que *quod/quia* + verbe fini, qui est censé calquer ὅτι, ὡς, ὅπως + verbe fini.

En ce qui concerne l'interférence entre le latin et les langues sémitiques, Gonzalo Rubio fait au début du chapitre 4 (p. 195-239) une distinction entre l'influence due à un contact linguistique effectif et celle exercée à travers le processus de traduction. Dans le dernier cas, il distingue entre une influence syntaxique réelle, qui concerne des structures et constructions similaires, et les calques, qui ne dépassent pas des unités lexicales déterminées et des expressions particulières. Après un passage en revue des différentes communautés parlant des langues sémitiques sur le territoire de l'Empire romain, G. Rubio précise que la plupart des exemples d'influence sémitique due à un contact linguistique direct se limitent à des termes d'emprunt et à des développements sémantiques lexicaux ; que pour

repérer de véritables sémitismes syntaxiques en latin il faut se tourner vers les traductions bibliques. Suit alors un excursus d'histoire textuelle sur la Bible grecque et la Bible latine (la *Vetus Latina* et la *Vulgate*). L'influence sémitique sur la Bible latine peut être directe ou s'exercer de façon indirecte, par l'intermédiaire de la Bible grecque, celle des LXX et le Nouveau Testament. Le sémitisme est particulièrement difficile à identifier lorsque le trait en question est attesté dès le latin classique. Dans ce cas, il faut être prudent : on qualifiera de « sémitisme quantitatif » les phénomènes qui ont un précédent dans la langue classique et dont l'importance numérique ne fait qu'augmenter en latin tardif ; l'appellation de « sémitisme qualitatif », on la réservera aux phénomènes qui n'ont pas de précédent dans la langue classique et n'apparaissent qu'en latin biblique et chrétien. Cette distinction entre « qualitatif » et « quantitatif » semble plus ou moins correspondre à celle faite au chapitre 3 par G. Calboli entre grécisme « complet » et grécisme « partiel ».

Après ces préliminaires, G. Rubio procède à une analyse des principaux traits syntaxiques qui révèlent en latin une influence sémitique. Les différentes rubriques concernent la syntaxe nominale, les pronoms et les démonstratifs, les adverbes et les constructions adverbiales, les prépositions, la syntaxe verbale, l'hypotaxe, la parataxe et l'ordre des mots. L'auteur s'efforce dans tous les cas de faire le départ entre sémitisme qualitatif et sémantisme quantitatif.

Certains phénomènes, dont les démonstratifs, les participes, le remplacement de l'A.c.I. par une complétive en *quod*, *quia* ou *quoniam*, sont ici étudiés dans l'optique du sémitisme alors qu'ils l'étaient au chapitre 3 dans l'optique du grécisme. Une analyse croisée des deux influences aurait pu, dans ces cas, élargir la perspective en apportant de la lumière sur la délicate question d'influences successives exercées par différentes langues étrangères sur un seul et même fait de syntaxe en latin.

Au chapitre 5 (p. 241-316), Brigitte Bauer présente une étude pluridimensionnelle de l'ordre des mots en latin, dans une perspective de développement diachronique et de variation synchronique. L'auteur déclare que l'objectif innovant de son analyse est de montrer que l'évolution de l'ordre des mots en latin est conditionnée par trois facteurs interférents : la syntaxe, la pragmatique et la prosodie.

L'étude commence par une présentation utile des principaux travaux de typologie sur l'ordre des mots (p. 242-250). Y est éclairée, entre autres, la corrélation, controversée, entre perte du système flexionnel d'une langue et le passage de l'ordre SOV à l'ordre SVO. La notion fondamentale de *branching* (*left branching* vs. *right branching*), qu'on pourrait traduire en français par « structuration syntagmatique régressive ou progressive », est appliquée aussi bien à la syntaxe qu'à la morphologie.

Dans une deuxième section (p. 250-256), l'auteur considère différents schémas d'ordre des mots en proto-indo-européen. Les questions abordées concernent la place finale du verbe fini, la place non marquée du génitif avant le nom, la place variable de l'adjectif en fonction de son statut syntaxique ou focal, la postposition de particules ou d'éléments adverbiaux, le complément du comparatif, à l'ablatif ou avec particule. La conclusion est que le proto-indo-européen était une langue avec un ordre de base OV, admettant des variations motivées par des facteurs syntaxiques ou pragmatiques. Dans les langues-filles indo-européennes, on constate, notamment à l'Occident, le passage d'une typologie SOV à une typologie SVO ; ce changement se manifeste d'abord sur le plan syntaxique, ensuite sur le plan morphologique.

La section la mieux fournie (p. 256-303) traite de l'évolution de l'ordre des mots en latin. C'est probablement à cause de son système flexionnel bien développé que cette langue a, dès le début, permis de nombreuses variations dans l'ordre des mots. On relève une séquence NA (Nom-Adjectif) non marquée, face à une séquence marquée AN (Adjectif-Nom) ; s'il y a disjonction, elle affecte normalement la dernière séquence : [A [...] N] ; ces syntagmes disjoints ont tendance à devenir plus rares au fil de la latinité. La position initiale d'un verbe particulièrement informatif ou porteur de focus est un procédé courant en latin ; pareille antéposition, qui peut aussi avoir une motivation syntaxique, survit dans les langues romanes, où, d'une façon générale, l'ordre SVO l'emporte. La construction clivée a certes des prodromes en latin, mais c'est en roman qu'elle devient courante au point de se grammaticaliser. L'auteur constate qu'à côté des nombreuses analyses concernant les éléments nominaux (O-V ; Génitif-N), les éléments pronominaux ne suscitent qu'un intérêt faible. Une raison peut être que leur emplacement dans la proposition obéit à des facteurs prosodiques plutôt que syntaxiques. En latin, le pronom suit comme enclitique l'élément qui porte l'accent ; en roman, le pronom peut précéder ou suivre le verbe (il est *verb-based*). Cette différence d'emplacement montre à quel point les changements linguistiques interfèrent : c'est suite à la disparition de la disjonction, à l'expansion de l'ordre VO et à l'abréviation générale des propositions que le pronom et le verbe

finissent par être « accidentellement juxtaposés » en latin vulgaire et tardif ainsi qu'en roman. Un autre facteur prosodique est la « Loi de Behaghel » ou *Gesetz der wachsenden Glieder*, qui veut que des éléments brefs précèdent des éléments longs de même statut syntaxique. Comme la règle semble aussi concerner des éléments d'un statut syntaxique différent, la postposition de compléments étoffés et complexes a pu, à long terme, contribuer, à côté de facteurs syntaxiques et pragmatiques, à l'extension de l'ordre VO. Les preuves d'une corrélation des changements sont multiples. Mais le rapport exact qui existe entre la perte de la flexion nominale et la disparition de la liberté de l'ordre tactique est difficile à déterminer. Il semble clair en revanche que la disjonction des syntagmes nominaux, telle qu'on la trouve en latin, n'est possible que dans des langues qui pratiquent l'accord entre le nom et l'adjectif.

Le fin mot de cette étude plurielle et bien argumentée est que les variations affectant l'ordre des mots basique en latin n'ont rien d'arbitraire : motivées par de nombreux facteurs linguistiques, elles interviennent sur un ordre de base assez stable, à l'emprise préalable duquel elles ne peuvent échapper.

Dans un chapitre très dense, intitulé « Coherence, sentence modification, and sentence-part modification – the contribution of particles » (p. 317-441), Hannah Rosén étudie l'emploi des particules en latin. Elle distingue d'abord quatre classes fonctionnelles : (a) les connecteurs ; (b) les marqueurs de discours ; (c) les modalisateurs ; (d) les marqueurs de focus ; elle signale l'existence d'interférences surtout entre les classes (a) et (b), (c) et (d). Après une réflexion générale, mais illustrée par de nombreux exemples, sur la fonction, la signification ou les différents sens des particules ainsi que les moyens internes dont dispose le latin pour identifier la valeur des particules, elle procède, dans une deuxième partie (p. 350-366), à un inventaire ordonné des particules, d'abord d'un point de vue morphologique (par dérivation ; par flexion et juxtaposition ou univerbation), puis d'un point de vue sémantico-logique. Se trouvent inventoriés et classés dans trois tableaux très utiles les connecteurs (p. 356-357), les modalisateurs (p. 359) et les marqueurs de focus (p. 361), d'après leurs principales valeurs sémantiques. La section se termine par un aperçu sur les corrélations qui existent entre la fonction des particules, d'un côté, et le procédé de dérivation, de flexion et, surtout, la valeur sémantique, de l'autre.

Dans une troisième section (p. 366-379) sont étudiées, dans une perspective évolutive, les différentes sources du système des particules en usage en latin classique. En ce qui concerne cette classe de mots, le latin semble, d'une façon générale, présenter peu d'affinités avec les autres langues indo-européennes. Les seuls marqueurs qui semblent se prêter à une telle étude comparative sont (a) *et*, *-que*, *neque*, *-ue*, *immo*, *sed*, *nam*, *enim* ; (c) *iam* ; (d) *quoque* ; pour les marqueurs de discours de la classe (b), les similitudes sont plutôt dues à des développements parallèles indépendants qu'à une origine indo-européenne commune. Vu le petit nombre de particules latines héritées, les voies évolutives internes au latin sont particulièrement intéressantes à exploiter : certains connecteurs et marqueurs de focus ont eu le statut de particules dès la première attestation des termes en question ; d'autres mots ou groupes de mots, beaucoup plus nombreux, l'ont acquis par délexicalisation. L'influence littéraire exercée par les cercles de Scipion ou de Cicéron et la créativité stimulée par le contact avec la Grèce ont dû favoriser l'extension de la classe des particules en latin.

Une quatrième section (p. 379-406) retrace l'histoire interne des particules latines, en tenant compte des multiples variations que présente le système. Dans plusieurs tableaux synoptiques, les particules sont présentées par époques (latin préclassique, latin littéraire classique, latin tardif et roman) et, à l'intérieur de chaque époque, par auteurs, ce qui permet une étude des variations et changements par synchronies successives et une appréhension des principales tendances évolutives qui sont à l'œuvre. Le facteur chronologique est loin d'être le seul paramètre capable de rendre compte de l'affectation d'une particule à telle fonction spécifique ; d'autres paramètres sont le genre littéraire, le type de texte, le style personnel d'un auteur, le niveau de langue, le registre, le mode de discours (par ex. dialogue, discours direct vs. discours indirect), le contexte, la motivation énonciative.

Dans une étude typologique (p. 406-429), la classe des particules en latin est enfin définie par rapport à un certain nombre de traits qui se sont révélés particulièrement pertinents pour la caractérisation de cette classe de mots dans d'autres langues : abondance et diversification, transparence morphologique, enclise, productivité et innovation, connexion. Cette approche contrastive tient compte des co-occurrences de différentes sous-classes de particules avec des temps verbaux spécifiques, certains pronoms anaphoriques, des types de phrases particuliers, des interjections ; elle aborde aussi la question de la complémentarité qui existe entre la modification

opérée par une particule et d'autres mécanismes (grammaire et illocution, structure textuelle, structure informative) qui peuvent intervenir, de façon concurrente, dans la modification ou la connexion des constituants d'un syntagme ou d'une phrase.

Cette étude, déjà tellement riche et revêtant par moments un réel caractère encyclopédique, se termine sur une partie prospective stimulante, d'où se dégagent encore pour l'avenir des filières de recherche très prometteuses concernant le système des particules en latin.

Le chapitre suivant (p. 443-487) traite de la coordination, aussi bien entre phrases qu'entre unités plus petites. L'auteur, M. Esperanza Torrego, précise que l'analyse synchronique fonctionnelle se fonde sur des travaux de H. Pinkster. D'un point de vue théorique, la coordination est définie comme un moyen d'expansion d'un constituant ou d'une expression (*recursion device*), de nature aussi bien nominale qu'adjectivale, prédicative, propositionnelle ou phrastique. Les procédés utilisés et le degré de grammaticalisation des marqueurs impliqués varient d'une langue à l'autre. Certains procédés sont hérités de l'indo-européen, d'autres sont le résultat d'une grammaticalisation récente.

D'une façon générale, la coordination latine est hautement grammaticalisée. L'auteur y distingue trois types sémantiques de coordination : copulative (ou additive), disjonctive (ou alternative), adversative (ou corrective), les deux premiers types s'accommodant de relations sémantico-logiques variées : les exemples (4) à (6) cités aux pages 445-446 doivent illustrer un rapport conditionnel, causal et adversatif. L'énoncé (6) Plaut. *Asin.* 161 : *tu me<d> ut meritus sum non tractasque eicis domo*, censé illustrer le rapport adversatif et glossé : *tu me... non tractas, sed eicis domo*, nous paraît toutefois d'une interprétation douteuse : il pose des problèmes de transmission de texte et la valeur soi-disant adversative de *-que* ainsi que son adjonction au premier des deux verbes, à savoir *tractas* et non *eicis*, au moins surprenantes, appelaient un commentaire explicatif. Sont ensuite passées en revue les conditions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de la coordination nominale (occasionnellement aussi adjectivale), prédicative et phrastique. La distinction des différents types ne semble pas toujours aisée. Ainsi, l'ex. (17) Plaut. *Asin.* 674-675 : *nimis bella es atque amabilis : et si hoc mecum esset, .../ numquam me orares quin darem*, est présenté à la page 450 comme un exemple de coordination prédicative alors qu'à la page 458, l'ex. (35) Cic. *ac.* 2,40 : *alia uera sunt, alia falsa et quod falsum est, id percipi non potest*, doit illustrer une coordination phrastique. Ici une discussion préalable des différents critères de classement aurait pu éviter une impression de flou qui, par intermittence, se dégage du plan de l'étude.

Dans la section la plus longue (p. 452-477) traitant des marqueurs de coordination, il est question de leurs différentes sources, de leur postposition ou de leur préposition en latin. La postposition, limitée en latin aux deux coordonnants enclitiques hérités de l'indo-européen *-que* et *-ue*, disparaît progressivement pour ne survivre que sous forme de fossile. Certains connecteurs préposés, comme *et*, *atque/ac*, sont présents, sous une forme grammaticalisée, dès les textes les plus anciens ; pour d'autres, comme *siue*, *magis*, *nisi*, on peut retracer les étapes d'un processus de grammaticalisation en cours ; plusieurs coordonnants se vident en latin tardif de leur valeur originelle, et s'apparient à des termes de renforcement ; enfin *an* ou *sed* alternent, à partir d'une certaine époque, avec d'autres termes, respectivement *aut* et *magis*, qui finissent par les évincer complètement en roman. Parmi les schèmes de coordination, on distingue des coordinations fermées binaires (dont *cum... tum*, *non solum... sed etiam*), des coordinations ouvertes homogènes, polysyndétiques ou asyndétiques, et des coordinations ouvertes hétérogènes.

Après une présentation rapide du coordonnant négatif *nec/neque* et des adverbes qui servent, surtout en latin tardif, à renforcer les coordonnants, le chapitre se termine, tout à fait à propos, sur trois tableaux récapitulatifs : le premier répertorie, d'une façon générale, les différents emplois des coordonnants en latin, en dehors de toute considération chronologique ; le second retrace les fluctuations de fréquence en fonction de l'époque ; le troisième inventorie les descendants des coordonnants latins en français, italien, espagnol et roumain. Suit enfin, sous forme d'un résumé clair et succinct, un rappel des principaux changements intervenus dans le système de la coordination de l'indo-européen aux langues romanes en passant par le latin.

Le dernier chapitre (p. 489-528), rédigé par H. Paul Brown, Brian D. Joseph et Rex E. Wallace, traite des questions et des réponses. Les auteurs précisent qu'ils se concentreront sur les différences d'emploi en rapport avec le genre littéraire puisque, de 200 av. J.-C. jusqu'à 300 apr. J.-C., on ne peut relever, dans une perspective évolutive, que quelques changements dans l'usage des termes interrogatifs. Dans une première section (p. 492-514), ils distinguent, sur le plan formel, les questions

« partielles » (*wh-questions*) des questions « totales » (*polar questions*) et des questions « de reprise ou de vérification » (*echo questions*), ensuite les questions directes à l'indicatif de celles au subjonctif. La forme de la question ne semble pas être affectée par la fonction informative ou non de l'interrogative. Dans une sous-section 1.1.1. (en suspens, parce que non suivie d'un 1.1.2.) est abordé le problème intéressant mais délicat de l'intonation en latin : l'ambiguïté des marques morpho-syntaxiques des questions semble suggérer qu'il existait en latin encore un autre moyen, peut-être prosodique, de signaler un énoncé comme interrogatif. L'absence d'un critère prosodique sûr est cruellement ressentie au cas où une question totale est précédée d'un *quid* interrogatif : sur le plan pragmatique, *quid* n'est évaluatif que lorsqu'il représente une unité intonative autonome. La réflexion sur l'importance du facteur prosodique et son impact sur l'interprétation pragmatique de la question en latin est indubitablement un point fort de cette section. Il n'en reste pas moins que, chemin faisant, on se heurte à une série d'autres difficultés. D'abord en ce qui concerne le plan général, on ne comprend pas pourquoi la différence entre *information-seeking questions* et *non-information-seeking questions* est mentionnée seulement sous la rubrique des *wh-questions* (§ 1.2.1.), et pas aussi sous celle des *polar questions* (§ 1.2.2.). Plus en détail, on se demande si, à la page 498, l'énoncé (8) Plaut. *Aul.* 296 : *quid negoti est ?*, adressé à un interlocuteur et suscitant une réponse, peut être interprété comme une question délibérative. L'ex. (14) Cic. *Q. Rosc.* 21 : *considera... quis quem fraudasse dicatur* aurait dû être classé parmi les interrogations indirectes, non parmi les questions directes. Aux pages 504 et 505, il paraît difficile d'énumérer sur un pied d'égalité les différentes séquences introductrices des questions disjonctives, car il existe des différences de fréquence importantes entre elles : le diptyque le mieux représenté dans les textes est *Ø... an*, dont la suprématie s'affirme le plus nettement en subordonnée ; il est suivi, au second rang, de *ne...an*. À la page 506, *non* ne peut pas être présenté comme une simple variante formelle de *nonne* : alors que *nonne* en (33) et en (34) signifie « n'est-il pas vrai que... ? », et oriente l'énoncé vers une assertion positive, *non* oriente, par ex. en (36), Petron. 9,8 : *non taces... ?*, l'énoncé vers une injonction positive. À la page 508, les questions introduites par *quam (utilitatem)*, *quibus (rebus)*, *quo (hoste)* et *quis quem* ne sont pas des questions totales mais des questions partielles introduites par un thème en *qu-*, et devraient figurer sous 1.2.1. « *wh-questions* ». À la page 510, la répartition des modes dans les questions en style indirect méritait un examen approfondi. Cela aurait permis de justifier l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif en rapport avec la force illocutoire de ces questions. Ainsi, en (58) Liv. 31, 48, 6-7 : *magna pars senatus... censebant... quid tandem praetori faciendum fuisse ?*, l'infinitif s'explique par le caractère rhétorique de la question orientée vers une assertion négative. La même analyse pragmatique, appliquée notamment aux « textes oraux » comme les comédies, ainsi qu'une prise en compte du phénomène de lexicalisation de certaines expressions introductrices étroitement liées au thème en *qu-* auraient permis, pour l'interrogation indirecte (p. 510-514), de donner des explications plus nuancées de l'emploi de l'indicatif, non seulement en fonction du registre mais aussi en fonction de l'acte de langage accompli ainsi que de l'interprétation syntaxique de l'ensemble de l'énoncé ; celui-ci est en effet à considérer tantôt comme une phrase simple (par exemple avec *nescio quis* figé) tantôt comme une véritable phrase complexe avec une interrogative subordonnée ; tous les emplois de l'indicatif ne sauraient ainsi être imputés à l'*imperitia* du locuteur (cf. la citation (70) de Diom. *gramm.* I, 395). Enfin, parmi les particules interrogatives introduisant l'interrogation indirecte, *si* aurait été particulièrement intéressant à étudier dans une optique de syntaxe historique : sa grammaticalisation progressive l'a fait évoluer en latin d'un adverbe modal vers une conjonction introduisant la protase dans un système hypothétique, puis, dans des contextes ambigus du type de Ter. *Haut.* 170 (*Visam si domist* « J'irai voir **pour le cas où / dans l'hypothèse qu'il est chez lui** » → « J'irai voir s'il est chez lui » – p. 514), d'une conjonction introduisant une circonstancielle hypothétique vers une particule introduisant une complétive, en l'occurrence une interrogation indirecte (Liv. 40, 49, 6 : *quaesivit... si cum Romanis militare liceret*) ; en plus l'emploi, pour ainsi dire régulier, en latin tardif de *si* interrogatif avec l'indicatif – alors que les interrogatives indirectes totales introduites par d'autres particules continuent à y figurer au subjonctif – a pu contribuer, d'une façon décisive, à l'expansion mécanique de l'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin ; ce phénomène évolutif important, qui a secondairement pu être influencé par l'emploi interrogatif de *ei* en grec, aboutira pleinement en roman, où l'indicatif finira par représenter le mode non marqué de l'interrogation indirecte, le subjonctif, s'il subsiste, le mode marqué, qui requiert une explication.

La section sur les réponses, pour brève qu'elle soit (p. 514-517), ouvre des perspectives intéressantes de recherche, toutefois plus en pragmatique qu'en syntaxe historique.

La section sur les développements historiques (p. 517-527) insiste, à notre sens, trop sur la stabilité du système interrogatif en ce qui concerne l'évolution interne du latin, aussi bien en rapport avec la syntaxe modale qu'en rapport avec l'emploi des termes interrogatifs : on y enregistre, comme nous avons essayé de le montrer pour l'interrogation indirecte, des changements qui sont à verser sur le compte de l'évolution de la langue. Les rapprochements avec d'autres langues italiques et avec le proto-indo-européen sont intéressants mais rapides, et relèvent, comme le disent les auteurs, souvent de la conjecture. Le rapprochement de *-ne* interrogatif latin (p. 525) d'un *ne* négatif proto-indo-européen est loin d'être sûr (voir F. Bader, *BSL*, 68, 1973, 39-40), de même qu'il nous paraît difficile de prouver que, dans lat. *quisquis*, osque **pís.pís** et hitt. *kwis kwis* (p. 526), le premier élément représente fonctionnellement un pronom interrogatif, le second un pronom indéfini. Dans l'ex. (94), ombrien, **puře** est-il vraiment un adjectif interrogatif ? Ne représente-t-il pas fonctionnellement un relatif, l'interrogation indirecte totale à l'indicatif étant, elle, dépourvue de particule interrogative ?

L'ensemble de l'ouvrage comporte deux index, un index des notions (p. 531-539) et un index des références classiques (p. 541-561).

Pour conclure, remarquons que la bibliographie, quoique bien fournie, mériterait, presque pour tous les chapitres, d'être mise à jour puisque, à part quelques références portées par les auteurs des chapitres à des études récentes de 2005 ou de 2006, émanant essentiellement de leur propre plume, les articles et monographies parus ultérieurement ne sont plus pris en compte. Ensuite, dans le chapitre intitulé « Word order », par ex., on s'étonne que ne soient pas mentionnés, à propos du syntagme 'nom + adjectif' ou 'adjectif + nom', certaines études de Chantal Kircher, puis, en rapport avec les facteurs syntaxiques et surtout pragmatiques conditionnant l'ordre de mots, des articles de François Hoff ou d'Olga Spevak. Ces auteurs font entièrement défaut dans la bibliographie (p. 306-316), alors que nombre de leurs études ont été publiées bien avant 2009. Et la liste n'est pas close...

Enfin, d'une façon générale, dans une étude historique de la syntaxe de la phrase en latin, on s'attendait à entendre parler davantage du processus de grammaticalisation, qui a joué un rôle considérable dans l'évolution historique intrinsèque au latin de la syntaxe de la phrase, et sur lequel il existe une importante bibliographie récente. Une prise en compte plus conséquente de ce phénomène aurait apporté à ce volume un important éclairage supplémentaire, notamment en rapport avec l'évolution de certains marqueurs de subordination, tel *quia*, qui d'introducteur d'une subordonnée circonstancielle évolue vers un relateur de plus en plus désémantisé, capable d'introduire des complétives au sens de « que », et contribuera à ce titre, de conserve avec *quod*, à la disparition de la proposition infinitive en latin préroman (voir d'ailleurs, à ce propos, les travaux de José Miguel Baños Baños (1990) et de Guy Serbat (2003), dont il n'est tenu aucun compte). Mais il ne semble s'agir que d'une partie remise car, d'après les informations fournies par les maîtres d'œuvre de cette *Historical Latin Syntax*, il y aura un volume 4 intitulé *Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*. Donc affaire à suivre !

Colette Bodelot
Clermont Université
Université Blaise Pascal
BP 10448
F – 63000 Clermont-Ferrand